

PLAN DE PARC

Charte 2009 - 2021



POUR UN NOUVEAU PARC
Biosphère, Ecotourisme et agriculture durable :
Queyras, Haute montagne exemplaire




Avertissement:

Le Plan de Parc est une vision synthétique du territoire du Parc naturel régional du Queyras, traduisant les enjeux de patrimoine humain, naturel, culturel et paysager face aux perspectives d'évolution et à la mise en pratique des missions d'aménagement, de protection, de gestion, de développement socio-économique, d'animation, d'information, d'éducation et d'expérimentation. C'est un document d'orientation et d'aide à la décision pour les acteurs du territoire pour la période 2009 - 2021. C'est un document de référence. Sa compréhension nécessite une lecture conjointe du rapport de la Charte.

Parc naturel régional du Queyras - 2009 - 2021 - LEGENDE PLAN

La charte d'engagement

Entretien de la vie, la biodiversité et nos paysages (Article n°6)	Entretien de la vie, la biodiversité et nos paysages (Article n°6)
Assurer un suivi de l'évolution des espèces et des milieux (Carte page 9)	Assurer un suivi des espèces rares et endémiques et de leur écosystème
Maintenir les fonctionnalités des corridors écologiques majeurs	Maintenir les fonctionnalités des corridors écologiques majeurs
Maintenir un équilibre agro-sylvo-pastoral	Maintenir un équilibre agro-sylvo-pastoral assurant la capacité de renouvellement des milieux
Elaborer un schéma des circulations autorisées commun à toutes les communes (Carte page 10)	Elaborer un schéma des circulations autorisées commun à toutes les communes
Faire un schéma réglementaire des circulations autorisées	Faire un schéma réglementaire des circulations autorisées
Assurer une gestion exemplaire des sites faisant l'objet de classement ou justifiant une qualité emblématique (Carte page 11 et 29)	Assurer une gestion exemplaire des sites faisant l'objet de classement ou justifiant une qualité emblématique (Mansis de Bouchoux)
Mettre en œuvre des mesures de gestion / Mesures d'initiative municipale du Val d'Estreche	Mettre en œuvre des mesures de gestion / Mesures d'initiative municipale du Val d'Estreche
Proposer un projet à soumettre à l'UNESCO (Programme Man and Biosphere)	Proposer un projet à soumettre à l'UNESCO (Programme Man and Biosphere)
L'eau en haute montagne, protéger la vie (Article n°7)	L'eau en haute montagne, protéger la vie (Article n°7)
Conserver un haut niveau de protection des risques de crues et rétablir la fonctionnalité du milieu torrentiel (Carte page 13)	Conserver un haut niveau de protection des risques de crues et rétablir la fonctionnalité du milieu torrentiel
Préserver le risque crue pour la protection des personnes et des biens	Préserver le risque crue pour la protection des personnes et des biens
Gérer les rivières en prenant en compte les risques liés aux crues	Gérer les rivières en prenant en compte les risques liés aux crues
Préserver ces espaces pour le transport solide	Préserver ces espaces pour le transport solide
Entretien et réco-réhabilitation des canaux d'irrigation afin de maintenir leurs usages et leurs fonctions écologique et culturelle	Entretien et réco-réhabilitation des canaux d'irrigation afin de maintenir leurs usages et leurs fonctions écologique et culturelle
Veiller à la qualité et à la disponibilité des eaux (Carte page 14)	Veiller à la qualité et à la disponibilité des eaux
Restaurer le bon état et le bon potentiel de l'eau conformément aux objectifs SDG6 2015, 2021	Restaurer le bon état et le bon potentiel de l'eau conformément aux objectifs SDG6 2015, 2021
Protéger les captages d'eau potable	Protéger les captages d'eau potable
Assurer la continuité et écouler une circulation régulière des poissons	Assurer la continuité et écouler une circulation régulière des poissons
Protéger les zones humides d'altitude et de basse altitude	Protéger les zones humides d'altitude et de basse altitude
Une agriculture de haute montagne exemplaire, biologique, naturelle : produire les aliments de la vie (Article n°8)	Une agriculture de haute montagne exemplaire, biologique, naturelle : produire les aliments de la vie (Article n°8)
Mettre en œuvre et protéger les alpages (Carte page 17)	Mettre en œuvre et protéger les alpages
Améliorer les pratiques et évaluer une certification d'agriculture pour chacun d'entre eux	Améliorer les pratiques et évaluer une certification d'agriculture pour chacun d'entre eux
Conservier la valeur patrimoniale des produits laitiers et le potentiel fromager et apicole	Conservier la valeur patrimoniale des produits laitiers et le potentiel fromager et apicole
Créer dans les 10 ans au moins une Zone Agricole Protégée par commune	Créer dans les 10 ans au moins une Zone Agricole Protégée par commune
La forêt, le bois, source d'énergie et de vie (Article n°9)	La forêt, le bois, source d'énergie et de vie (Article n°9)
Etablir un plan de gestion des massifs forestiers (Carte page 21)	Etablir un plan de gestion des massifs forestiers
Réaliser un inventaire forestier	Réaliser un inventaire forestier
Protéger et valoriser les complexes écologiques particuliers	Protéger et valoriser les complexes écologiques particuliers
Faire du Queyras un territoire d'écotourisme exemplaire : offrir vraiment de la vie, du temps et de la nature aux visiteurs (Article n°10)	Faire du Queyras un territoire d'écotourisme exemplaire : offrir vraiment de la vie, du temps et de la nature aux visiteurs (Article n°10)
Créer une véritable offre d'écotourisme (Carte page 23)	Créer une véritable offre d'écotourisme
Mettre en place des équipements culturels, permettre d'oublier le voiture et réduire les émissions de CO2	Mettre en place des équipements culturels, permettre d'oublier le voiture et réduire les émissions de CO2
Réaliser un schéma d'interprétation du territoire, mettre en réseau les équipements culturels	Réaliser un schéma d'interprétation du territoire, mettre en réseau les équipements culturels
Mettre en œuvre un système d'inventaire et de mise en valeur des sites archéologiques ou paléontologiques majeurs	Mettre en œuvre un système d'inventaire et de mise en valeur des sites archéologiques ou paléontologiques majeurs
Elaborer un schéma des sentiers (Carte page 24 - droite)	Elaborer un schéma des sentiers
Structurer les produits touristiques de pleine nature en veillant à la minimisation de leurs impacts sur les milieux (Carte page 24 - gauche)	Structurer les produits touristiques de pleine nature en veillant à la minimisation de leurs impacts sur les milieux
Développer des nouveaux produits à partir du ski alpin sans accroître l'empreinte des domaines	Développer des nouveaux produits à partir du ski alpin sans accroître l'empreinte des domaines
Structurer les programmes d'aménagement artificiel au niveau actuel d'équipement ou des projets engagés	Structurer les programmes d'aménagement artificiel au niveau actuel d'équipement ou des projets engagés
Structurer la pratique du ski de randonnée en minimisant son impact sur les milieux	Structurer la pratique du ski de randonnée en minimisant son impact sur les milieux
Réhabiliter les domaines skiables	Réhabiliter les domaines skiables
Etre site emblématique pour le Parc Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires	Etre site emblématique pour le Parc Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
Assurer un accueil de qualité et prévenir les risques d'impact de la fréquentation (Carte page 25)	Assurer un accueil de qualité et prévenir les risques d'impact de la fréquentation
Evaluer les impacts environnementaux des activités	Evaluer les impacts environnementaux des activités
Créer la maison de l'écotourisme du Queyras et qualifier les points d'information du Parc	Créer la maison de l'écotourisme du Queyras et qualifier les points d'information du Parc
Diversifier nos activités, animer la vie de nos villages (Article n°11)	Diversifier nos activités, animer la vie de nos villages (Article n°11)
Diversifier nos activités, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, favoriser le maintien des entreprises existantes (Carte page 27)	Diversifier nos activités, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, favoriser le maintien des entreprises existantes
Lier la base professionnelle, répartir les activités sur le territoire, réhabiliter les zones artisanales	Lier la base professionnelle, répartir les activités sur le territoire, réhabiliter les zones artisanales
Préparer la vie de demain : maîtriser notre urbanisme (Article n°12)	Préparer la vie de demain : maîtriser notre urbanisme (Article n°12)
Renforcer les P.L.U. réduits, le schéma urbain, assurer l'enclavement urbain (Carte page 29)	Renforcer les P.L.U. réduits, le schéma urbain, assurer l'enclavement urbain
Réhabiliter et mettre en valeur les centres anciens	Réhabiliter et mettre en valeur les centres anciens
Mettre en valeur le paysage bâti en limitant l'impact des constructions d'usage	Mettre en valeur le paysage bâti en limitant l'impact des constructions d'usage
Améliorer les aménagements et infrastructures (Carte page 30)	Améliorer les aménagements et infrastructures
Aménager des itinéraires	Aménager des itinéraires
Réhabiliter et valoriser les grands cols d'opérations grands sites	Réhabiliter et valoriser les grands cols d'opérations grands sites
Limites administratives / Relief / Orographie	Limites administratives / Relief / Orographie
Réseau hydrographique	Réseau hydrographique
Limite d'état	3861 m Sommet (altitude) métrique
Limite de département	Torrent
Limite de communes	Mont-Dauphin
Limite de communes	Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Limite de communes	
Limite de communes	
Limite de communes	



Carte réalisée à partir des bases de données IGN - Tous droits réservés, copie et reproduction interdite / Sources : PNRQ - DIREN PACA - IGN - ONIG Pacca - CGIS - DRAC - Région PACA - Les communes du territoire / Méta-Données : Parc naturel régional du Queyras - 2008 - Tous droits réservés, copie et reproduction interdite - Conception et réalisation du fond de plan : Letitude cartographe